



## Le mot du Maire

Je ne peux occulter les évènements tragiques que notre pays vient de vivre. L'obscurantisme et le fanatisme viennent de frapper notre république où la liberté d'expression et de penser sont les fondements de celle-ci. Comment ne pas penser aux 17 victimes de ces actes barbares qui n'avaient que pour seul but de défendre ces valeurs républicaines et notre liberté ?



La page de l'année 2014 vient de se tourner ; celle de 2015 s'ouvre sur le calendrier du temps qui passe, que nous réserve celle-ci pour nos vies familiales et personnelles durant laquelle chacun subit ses aléas, ses peines et ses problèmes de santé, mais aussi ses moments festifs et heureux qui parsèment le parcours de la vie ?

Pour la commune la même question se pose, que nous réserve 2015 ?

Sans vouloir en ajouter au pessimisme journallement étalé par les médias, il est évident que nous traversons actuellement une période peu reluisante de notre histoire. Les restrictions imposées pénalisent tous les secteurs de l'économie. Pour les communes, les dotations de l'Etat sont annoncées avec une baisse de 20%. Les conseils municipaux vont devoir faire avec, tout en veillant à ne pas alourdir l'imposition locale, malgré des dépenses de fonctionnement toujours croissantes en partie liées aux fournitures de nos factures énergétiques, gaz et électricité et services divers. Elles vont pénaliser obligatoirement les investissements futurs.

Le conseil municipal, bien conscient de cette situation, devra adapter au mieux la gestion de sa commune. Je suis confiant dans les choix et options que devront prendre les membres de celui-ci, élus depuis mars 2014. Ils ont pu mesurer l'ampleur de la tâche qu'ils ont à accomplir pour les six années à venir, et se sont investis pleinement et rigoureusement dans leur fonction municipale et dans les divers syndicats et organismes intercommunaux.

Parmi les réalisations programmées pour 2015, le site internet de notre commune va être opérationnel dès le début de cette année ; nous en parlions depuis plusieurs années, le projet va devenir réalité, nouveau moyen de communication au service de tous.

Dès le printemps prochain, le syndicat des eaux par l'intermédiaire de Véolia, va procéder au remplacement des branchements d'eau en plomb de nos compteurs sur l'ensemble de la commune. Ces travaux obligatoires seront financés uniquement par le syndicat des eaux et vont générer des désagréments de circulation. Je compte sur votre compréhension. Une information va être envoyée à chaque usager par la société Véolia en début d'année.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite en ce début d'année une excellente santé. Que celle-ci vous soit clémente et vous apporte un peu de bonheur.

Bien cordialement,

Le Maire, Claude PAUDIÈRE

## Naissances

MAILLET Naïs, Jeannine, Claudia née le 11/07/2014 à REIMS

MAILLET Serena, Annie, Claudia née le 11/07/2014 à REIMS

MAILLET Yméa, Mauricette, Claudia née le 11/07/2014 à REIMS



ICHIM Gabriela, Daniela, Elena née le 23/09/2014 à CHATEAU-THIERRY

LANCELLE Émile né le 28/09/2014 à CHATEAU-THIERRY

BATUT PERRIN Timéo né le 29/09/2014 à CHATEAU-THIERRY

LACHIHEB Jawad, Daniel, Bacher né le 06/10/2014 à CHATEAU-THIERRY

GASSAMA Eva, Myriam née le 07/11/2014 à CHATEAU-THIERRY

THEBAULT Naofel né le 27/11/2014 à MEAUX

## Décès

Serena, Annie, Claudia MAILLET ALLART le 30 Juillet 2014

Alain, Emile, Eugène GRATIOT (époux CALLET) le 2 Octobre 2014

Vincent GIMENEZ (époux VILLANNE) le 24 Novembre 2014



## Mariages

Jean-Luc, Daniel, François CARTON et Magali PERIARD se sont mariés le 19 Juillet 2014 :



Richard, Albert, Maklouf SAADOUN et Myriam, Sylvie, Angélique CHAUMEIL se sont mariés le 26 Juillet 2014

## Horaires d'ouverture Mairie

Lundi : de 15h à 18h

Mardi - Jeudi - Vendredi : de 9h à 12h

Samedi : de 10h à 12h



**Adresse : 127 route Nationale 02310 Saulchery**  
**Téléphone : 03 23 70 16 87**  
**Adresse email : [mairie-de-saulchery@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-saulchery@wanadoo.fr)**

# Travaux

## Plan d'Accessibilité Voirie :

Fin de la réalisation de l'accès aux personnes à mobilité réduite à la mairie et modification et implantation de places de stationnement et passages piétons à leurs usages.



## Trottoirs et voirie :

Suite aux travaux de remplacement du réseau d'eau potable par l'USESA et de la réfection totale des enrobés de la chaussée par la voirie départementale, du pont de Ruvet à la mairie, la commune a réalisé avec le concours financier du Conseil Général, la remise en état des trottoirs sur cette partie du village ainsi que la cour du Cabaret.



## Pont sur le ru de ruvet:

Ce pont reliant notre commune à Charly-sur-Marne via le Chemin Vert fréquemment utilisé, menaçait de s'effondrer. Il a été entièrement refait avec le concours de la commune voisine.



## Réseau d'assainissement :

Suite à des effondrements liés à des ruptures du réseau, le syndicat d'assainissement a procédé à sa réfection de la route départementale au poste de refoulement de la Place du Chemin Vert.



## L'école récupère les vieux papiers

Que faire des papiers imprimés, photocopiés, de publicités, les catalogues, magazines et bottins ?

Direction l'école de SAULCHERY !



Pour financer la coopérative scolaire, les enseignants ont établi un contrat avec la société Greenfield SAS de Château-Thierry, qui fabrique de la pâte à papier en recyclant les vieux papiers.

Nous vous proposons d'aider la coopérative en déposant vos vieux papiers :

- dans un container à l'entrée de l'école aux jours et heures d'ouvertures de l'établissement lundi-mardi-jeudi-vendredi (8h20-11h30, 13h10-15h30) et mercredi (8h20-11h30)

ou

- en les donnant à des parents d'élèves

Valorisons nos déchets !



Régine COSTES-GAILLARD

## Sortie cinéma



Jeudi 18 décembre, les élèves de l'école, de la petite section au cm2 se sont rendus au cinéma de Château-Thierry pour une séance spécialement réservée aux trois classes. Au programme, le film "Grizzly" qui retrace la première année de vie de deux jeunes ours et de leur maman ourse. Les enfants ont été émerveillés par les splendides images de paysages sauvages et d'animaux souvent filmés en gros plan : une autre image de la nature pour ce jeune public!

Tout s'est très bien passé ; nous étions attendus, comme prévu, à 13h45 : les enfants n'ont pas eu à patienter, le film a été lancé de suite. Tous les élèves et leurs enseignants étaient ravis de ce cadeau de Noël de la Mairie et remercient chaleureusement M le Maire et le Conseil Municipal.

Karine LANGLOIS

## Hommage



Le jeudi 8 janvier 2015 à 9h15, M. le Maire, les Adjointes, les instituteurs, le personnel municipal et les élèves se sont recueillis en silence, afin d'honorer la liberté d'expression et manifester leur soutien aux personnes décédées injustement, ayant eu pour seule arme : l'humour.

# Bibliothèque



Accueil des bébés lecteurs de 10 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte, 1 fois par mois, le lundi de 16h00 à 16h30.

Vous pouvez inscrire votre enfant à la bibliothèque les jours d'ouverture.

Bibliothèque municipale  
place Jean Moulin  
02310 Saulchery  
03 23 70 33 80

## Contes à la Bibliothèque

Jeudi 11 décembre 2014 de 14 h à 15 h une séance de contes a été offerte par la Bibliothèque de Saulchery aux élèves de l'école

Les enfants furent émerveillés par la prestation des conteuses Mesdames Josée et Jeannette de l'association «Démons et Merveilles», à qui nous adressons nos vifs remerciements.



Nous recherchons une personne disposant de quelques heures pour rejoindre notre petite équipe de bénévoles.

La bibliothèque municipale est ouverte :  
Les lundis et vendredis de 16h à 19h  
Accueil des classes scolaires vendredi de 14h30 à 16h00

## Projets 2015:

**Le concours d'orthographe** de notre association des bibliothèques du canton se déroulera le samedi 14 mars 2015 à la salle municipale de Charly sur Marne à partir de 14 h.

**L'exposition des Bibliothèques du Canton** se déroulera à la salle municipale de Charly sur Marne le 29 mars 2015 de 10 h à 18 h

Le thème « Les Pays du Monde ». Nous avons choisi de présenter « La France avec l'Opéra Garnier » pour la Bibliothèque de Saulchery.

## Contes à la Bibliothèque :

La Bibliothèque invitera les élèves de l'école et leurs Professeurs à une séance de contes au mois de juin.

**L'Animation « Dessins peintures »** sera proposée aux élèves de l'école.

L'équipe bénévole de la Bibliothèque vous souhaite bonne et heureuse année 2015 et bonne lecture.

Jeannette CHAMPAGNE

## Les Anciens Combattants de Saulchery 2014

La cérémonie du 11 novembre 2014 représentait le 100ème anniversaire du début de la première Guerre Mondiale.

Suite à l'assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand le 23 juin 1914 (Prince héritier de l'Autriche), par un illuminé Serbe-Bosniaque (Autrichien) à Sarajevo, l'Empereur François-Joseph d'Autriche déclare la guerre à la Serbie le 28 juillet 1914. L'Allemagne proclame l'état de guerre le 31 juillet, le 1er août, elle déclare la guerre à la Russie. Les communications sont coupées entre la France et l'Allemagne la nuit du 1er au 2 août. L'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août 1914. La mobilisation générale est décrétée en France le dimanche 2 août. Après le Luxembourg, les troupes allemandes entrent en Belgique le 4 août provoquant l'entrée en guerre de la Grande Bretagne et de son Empire.

A l'époque l'ensemble des alliés de la France représentait environ 239 000 000 d'habitants contre 120 000 000 à l'Allemagne et ses alliés. 93 divisions françaises, 7 belges, 5 britanniques contre 77 divisions allemandes très supérieurement équipées en armes lourdes. Pour la France, principalement les fameux 75. Jusqu'au 25 août, le front reste stable de la Somme aux Vosges. Le 2 septembre, le gouvernement et le parlement français se réfugient à Bordeaux.

Les allemands se croyant déjà vainqueurs, pratiquent le pillage et sous-estiment leurs adversaires. Le Champagne présent dans de nombreuses caves est un allié de poids pour les français.

Pendant ce temps, après quelques manoeuvres bien réussies, le Généralissime Joffre, avec l'aide des « Taxis de la Marne » stoppe les allemands qui se retranchent sur l'Aisne, la Somme, en Champagne et en Argonne. La bataille de la Marne qui se déroule entre Paris et Nancy remonte fortement le moral des alliés, prouvant que l'armée allemande n'est pas invincible. A cette période débute la guerre des tranchées qui durera beaucoup plus longtemps que pensée au départ.

L'année 1914 s'achève (5 mois de guerre) sur cet immense front de la mer du Nord à la Suisse, où les hommes s'enterrent dans des tranchées, parfois distantes de quelques dizaines de mètres où le terrain est balayé par les obus et devient informe, endroit qui sert de dépôt de cadavres de belligérants des deux camps ennemis, qui sont morts par milliers pour quelques mètres de terrain et pour tous, la boue, le froid, les intempéries sont un véritable calvaire...

Ce résumé succinct ne présente qu'une partie infime de la Grande Guerre qui ne se terminera que près de quatre années plus tard.

Remerciements à toutes les personnes présentes à cette cérémonie rappelant les sacrifices des combattants de cette époque qui maintenant ont tous disparus. Merci aux enfants et aux enseignants les accompagnant.



Un remerciement particulier pour **Julien** notre Porte-Drapeau.

Je vous donne rendez-vous pour le 8 mai 2015 et vous présente mes meilleurs Voeux de bonne et heureuse année pour 2015 et surtout une parfaite santé.

Le Président  
Robert DUPRÉ

## Repas des seniors 2014

Pour la 7ème édition, le banquet des seniors s'est déroulé le 11 octobre 2014.

Comme depuis plusieurs années, les convives se sont retrouvés à la Salle Polyvalente pour un déjeuner dansant. Ils ont dégusté le repas confectionné par Jacky du restaurant La Terrasse, notre traiteur local, et ensuite ont dansé sur leurs musiques préférées.

L'animation était assurée cette année par Guy Maxence qui nous a régalié des chansons musettes mais aussi yé-yé !

Le Conseil Municipal et les membres du CCAS remercient les participants et leur donnent déjà rendez-vous l'année prochaine.

Régine COSTES-GAILLARD



## Les Perverts du bouchon

L'association qui gère près de 13 kms de berges sur la Marne fait partie des 75 associations agréées du département de l'Aisne. Le parcours est régulièrement entretenu par les membres du bureau avec l'aide précieuse des Municipalités de Nogent-l'Artaud, Romeny et Saulchery qu'il convient de remercier.

Les travaux de restauration de la frayère de Romeny située sur notre parcours ont été réalisés en juillet 2014. Ces travaux ont porté sur l'entretien et le nettoyage des berges du plan d'eau. De plus la liaison avec la Marne a été modifiée en remplaçant les buses actuelles par un fossé à ciel ouvert facilitant ainsi la circulation des poissons. Ces travaux ont été financés par l'agence de l'Eau Seine Normandie, l'Entente Marne, la Fédération Nationale pour la Pêche en France, la Fédération Départementale des Associations de pêche de l'Aisne, l'association de Nogent-l'Artaud, pour un montant de près de 15 000 euros.

Nous rappelons aux pêcheurs de Nogent-l'Artaud, Romeny et Saulchery que les rempoissonnements de nos parcours sont réalisés en grande partie grâce aux cotisations de nos adhérents et aux subventions des Municipalités et nous vous invitons à acheter votre permis de pêche 2015 chez l'un de nos dépositaires.

Pour 2015, en plus de son rôle d'entretien, de surveillance et de repeuplement des parcours de pêche, le bureau a prévu d'organiser un concours de pêche 2ème quinzaine de juillet.

### Nouveau :

- à partir de janvier 2015, le permis de pêche national devient réalité. Avec le timbre de l'Union Régionale du Nord et de l'Est (U.R.N.E.), les adhérents de notre association pourront pratiquer leur loisir favori dans la plupart des départements français à quatre lignes.

- à partir de janvier 2016, dans le département de l'AISNE, les permis de pêche seront délivrés exclusivement sous format internet, soit chez les dépositaires des associations, soit directement sur le site internet de la Fédération Nationale de la pêche en France ([www.carte-peche.fr](http://www.carte-peche.fr)).



### Dépositaires de cartes de pêche pour l'année 2015 :

- Café « LE TIVOLI » à Nogent-l'Artaud.
- A la Mairie de Romeny. (format internet)
- A la Mairie de Saulchery à partir de mi-février (format internet)
- Directement par internet sur le site [www.carte-peche.fr](http://www.carte-peche.fr) (sans oublier de cocher l'association de Nogent-l'Artaud)

Comme l'an dernier les permis de pêche seront délivrés lors de l'Assemblée Générale de l'association en février 2015.

Avec une très bonne reproduction du poisson et l'apport non négligeable des rempoissonnements réalisés par l'association, les pêcheurs peuvent

envisager avec optimisme l'avenir halieutique à Nogent et dans la région.

**Bonne année à toutes et à tous, et surtout en l'an 2015, détendez-vous..... Allez à la Pêche !**

Le Président  
Pierre BOURGEOIS

## Opération brioche

Parce que « le Handicap Mental, ca n'arrive pas qu'aux autres... »...

« Le handicap mental, même s'il est souvent acquis dès la naissance ou la petite enfance, peut survenir dans d'autres circonstances comme à la suite d'une maladie ou d'un accident.

Chacun de nous peut à un moment de sa vie, se retrouver en situation de handicap. »



Telle est l'introduction du site « Perce-neige », association fondée par Lino VENTURA, parent d'un enfant handicapé mental.

C'est un fait.

Malheureusement, l'Homme est perdu dans les méandres de sa réflexion ou de ses jugements personnels souvent hâtifs : il ne veut pas y penser ou se sent et se veut, immunisé de par son mode de vie ou de son niveau social et intellectuel ! ...

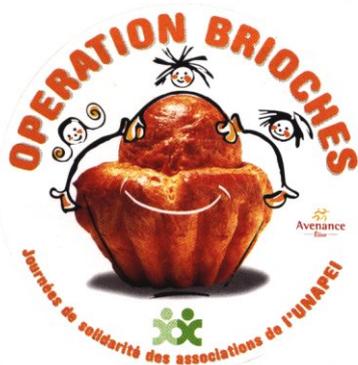
Tant de stigmatisations qui mènent à l'indifférence de l'autre, si ce n'est pire : au mépris.

Ce discours est celui du pessimiste ou du fataliste !

Moi je veux espérer une évolution du genre humain vers l'humanisme, vers l'empathie, vers le respect des uns et des autres avec les différences de chacun, au sens le plus large.

Le 1er regard, la 1ère pensée... doivent être avec indulgence et tolérance.

Qui de nous est « **entièrement conforme** » aux normes établies par la société, du quidam que l'on doit assurément respecter ? Aucun ! Et pourtant les jugements, les actes ou les paroles peuvent être terriblement durs et blessants.



En octobre dernier, les membres du CCAS et moi-même sommes passés comme à l'accoutumée, tendre le bras et présenter une brioche en échange de quelques euros destinés à améliorer le quotidien de personnes handicapées mentales, dépendantes de l'Apei des 2 Vallées (association nouvelle résultant de l'Apei de CHATEAU-THIERRY et de celle de COYOLLES-VILLERS COTTERETS). Votre générosité a une fois encore été preuve de votre soutien et de votre sensibilité. Je vous en remercie. Et cette année, une évolution majeure : je n'ai pas entendu de « non, cela ne nous intéresse pas ». Comme si cela intéressait les personnes touchées par le handicap ! Non, croyez-moi, cela ne les « intéresse pas » ; la souffrance de ne pas vivre anonymement les fait souffrir à chaque instant. Cette différence n'est pas choisie, ce n'est pas une marginalité, c'est une souffrance partagée entre les intéressés et leur entourage...  
Donc les choses évoluent !

Preuve en est : M. Jean-Pierre CREPIEUX a été le premier handicapé mental à recevoir la distinction de la Légion d'Honneur ! Qui mieux que lui aurait pu protéger, accueillir et comprendre les personnes handicapées mentales, puisqu'il est handicapé lui-même ?

Vous voyez, il faut croire que le monde et ses mentalités progressent et dans l'attitude et dans l'action. Le bémol est la vitesse de croisière encore trop lente ; mais elle existe et c'est l'essentiel.

Merci d'avoir prêté un instant d'attention à ses quelques lignes qui j'espère vous auront un peu éclairés sur ces deux mots « handicap mental » et sur la personne qui en est atteinte, que votre a priori sera demain nuancé pour un jour, disparaître.... Et peut-être vous auront incité à rejoindre un réseau de parents ou d'amis où les bonnes volontés sont toujours de nouvelles richesses et les bienvenues...

Bien à vous,

Catherine STEPHAN  
Secrétaire de mairie  
Vice-présidente de l'Apei des 2 Vallées  
et maman de Victorien....

## Sauvegarder son Patrimoine en Région Agricole



SPRA remercie les adhérents et sympathisants présents à son Assemblée Générale le 6 janvier en dépit des mauvaises conditions météo. Malheureusement, beaucoup d'entre vous, atteints des pathologies saisonnières habituelles, n'étaient pas parmi nous. La plupart nous ont informés et adressé leurs pouvoirs. Merci également à tous ceux qui ont d'ores et déjà renouvelé leur adhésion. Tous nos meilleurs vœux à l'ensemble des saulcheriens pour 2015.



Grâce à notre mobilisation, les Maisons de Champagne ont renoncé définitivement depuis janvier 2014 aux traitements phytosanitaires par voie aérienne. C'est une première en France et un grand pas.

2015 devrait être marquée par de nouvelles avancées.



Un grand merci à M. le Sous Préfet pour son écoute et les engagements pris lors de notre réunion du 19 novembre dernier, qu'il s'agisse des travaux hydro viticoles dont la concrétisation mériterait d'être accélérée ou bien des nuisances entraînées par les traitements phytosanitaires.

En ce qui concerne ce dernier point, forte de la loi sur l'avenir agricole votée par l'Assemblée Nationale le 11 septembre 2014, SPRA lui a présenté une nouvelle demande d'arrêté préfectoral visant à réglementer les traitements à proximité des habitations et des parcelles traitées. Il nous a accordé la plus grande attention.

Nous avons également souhaité la bienvenue et présenté nos vœux à notre nouveau Préfet qui a répondu par retour en ces termes : « Merci Mme la Présidente pour votre message de

bienvenue. Soyez assurée que j'ai pris connaissance avec toute l'attention nécessaire des documents qui y étaient joints. Je ne doute pas que nous ayons l'occasion d'en reparler de vive voix prochainement... ».

Nous sommes très sensibles à cette réponse qui démontre la volonté des autorités de l'Etat de gérer la situation intenable dans laquelle nous sommes à cause, entre autres, du chevauchement AOC/zones urbaines et des incivilités encore trop nombreuses des viticulteurs qui bafouent la loi. Merci aux riverains dont les témoignages écrits remis à la DGAL, à l'ANSES et communiqués aux sénateurs nous ont permis d'être encore plus crédibles.

Nous sommes à la disposition de tous pour apporter aide et assistance si nécessaire.

A noter la présence de quelques viticulteurs et en particulier celle de M. Christophe LEMOINE vice président du SGV à qui nous avons confirmé et démontré que notre principal objectif était de vivre en harmonie sachant que le dialogue reste notre priorité ce que M. Daniel FALLET, administrateur du SGV sur le canton de Charly sur Marne a volontiers reconnu.

SPRA n'est que le modeste maillon d'une chaîne de plus en plus longue qui s'étend à travers toute la France. Parlementaires, médecins, agriculteurs et viticulteurs victimes des pesticides, de plus en plus d'associations en constituent à présent les principaux maillons dont le nombre s'accroît de jour en jour. Déni et omerta ne sont désormais plus d'actualité et certains préfets ont d'ores et déjà pris les dispositions indispensables pour endiguer le grave problème de santé publique que posent les traitements phytosanitaires d'autant que des alternatives existent.

Merci à M. Georges FOURRE, Conseiller Général, qui a pris la parole pour nous féliciter du travail accompli depuis cinq ans et de l'état d'esprit dans lequel nous conduisons nos actions. Merci également d'avoir répondu en partie à nos inquiétudes concernant le SCOT sachant qu'en dépit de nos observations déposées lors des enquêtes publiques, celles-ci sont rarement prises en compte puisque nous constatons à terme des validations dont la remise en cause nous semble souvent justifiée (exemple des PPRICb).

Qui vivra verra.... Longue vie à tous dans cette belle région et plus particulièrement dans cette commune qui nous est si chère.

Cordialement.

Liliane DEVILLERS  
Présidente

DGAL : Direction Générale de l'Alimentation - ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail-SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

# Bouger avec Saulchery



L'Association « Bouger Avec Saulchery » a vu le jour en Juillet pour s'ouvrir dès le 1er Septembre. Les cours animés par :



Amélie pour la Zumba, le Stretching, le Pilate, et Abdos-Fessiers



Mat pour l'Interval Training

sont un succès puisque, pour sa première année, l'Association compte plus d'une centaine d'adhérents et a dû stopper les inscriptions afin que les cours soient assurés dans la sécurité et le bien-être.



L'Association se réjouit de voir que les adhérents sont toujours heureux de venir et repartent avec le sourire. L'ambiance est conviviale et amicale. Il faut dire que nos Coach diplômés, toujours de bonne humeur, savent mettre l'ambiance et nous pousser. Ils sont attentifs à nos mouvements, et n'hésitent pas à nous donner des conseils, bref toujours aux petits soins.

Aussi, l'Association « Bouger Avec Saulchery » envisage dès la prochaine rentrée de Septembre d'ouvrir d'autres créneaux horaires et un cours de Fitness.

Par ailleurs, 2 cours pour les enfants sont en cours de création pour la rentrée de Septembre également dont un cours de Zumba.

Les pré-inscriptions pour la rentrée prochaine, enfants et adultes auront lieu début juin.

L'Association « Bouger Avec Saulchery » vous souhaite une très Bonne Année 2015 : Joie, Bonheur, Santé.

La Présidente  
Aline BRISVILLE



**Lundi :** 18h30-19h30 : Zumba  
**Lundi :** 19h30-20h00 : Stretching  
**Mardi :** 18h30-19h00 : Abdos-Fessiers  
**Mardi :** 19h00-20h00 : Pilates  
**Mercredi :** 10h00-11h00 : Interval Training  
**Jeudi :** 19h30-20h30 : Interval Training

## Tennis de table

Juste après la zumba et le stretching organisés par l'association « Bouger avec Saulchery », une poignée de joueurs de tennis de table se réunissent pour échanger quelques balles.

Ce moment de détente qui se déroule tous les lundis à la salle des fêtes de Saulchery de 20:15 à 22:00 réunit habituellement de 4 à 6 joueuses et joueurs.

Le lundi 1 décembre 2014, exceptionnellement nous étions une vingtaine : l'association « Nogent Loisirs TENNIS DE TABLE » était invitée à une rencontre amicale.



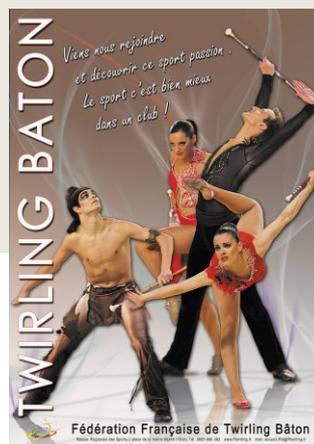
Cette rencontre s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Il est d'ailleurs d'ores et déjà prévue une autre amicale dès le printemps prochain, mais à Nogent l'Artaud cette fois-ci...

Wilfrid LANCELLE

## Sam's Major à l'international !

Après les performances honorables de plusieurs jeunes aux épreuves nationales, c'est une grande joie pour le club de voir qu'une de ses athlètes va participer à la Coupe du Monde 2015 à Abbotsford au Canada.

Au fil du temps, comme le prouve sa longévité, le club ne cesse de progresser. C'est le fruit de la solidarité et de l'investissement des dirigeants, des parents et de tous les jeunes.



Si vous voulez nous rejoindre, ou devenir supporter du club sportif de votre commune, n'hésitez pas, prenez contact au 06.85.49.22.28.

Françoise BORDEREAU

# Les mots croisés

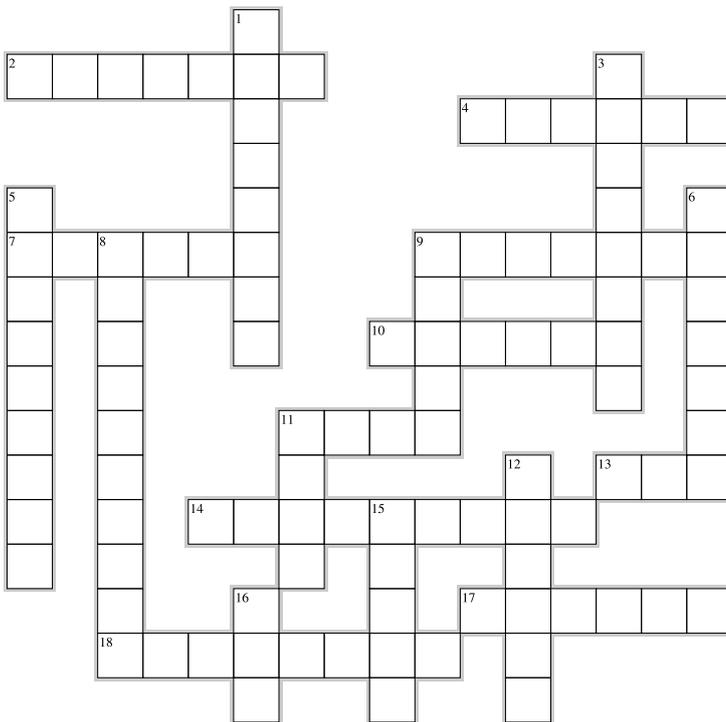
La grille précédente était affreusement difficile : de véritables cruciverbistes s'y sont cassés le bout du nez !

Cette fois une grille pour tous, inspirée des fameuses fables de Jean\* votre voisin.



Un tirage au sort parmi les bonnes grilles reçues en mairie désignera le gagnant d'un portrait de l'être de votre choix. Date limite de réception des grilles lundi 16 février.

*\*De La Fontaine bien sur ! pas Valjean ou Dujardin.*



EclipseCrossword.com

## Verticalement :

1. Le métier de Perrette qui avait sur sa tête un pot au lait
3. « Le pauvre bestion tous les jours déménage »
5. Comme les sages parfois : marchent à reculons
6. Elle fit dire à la chauve souris « Je suis oiseau ; voyez mes ailes »
8. Elle n'était pas pour les régimes amincissants
9. Le loup faillit l'envier
11. C'est sa raison qui fut la plus forte
12. « Je plie et ne romps pas »
15. Par lui il nous apprit : « Les plus accommodants, ce sont les plus habiles »
16. L'un des villes et l'autre des champs

## Horizontalement:

2. On lui piqua son fromage
4. Elle voulu se moquer du raminagrobis
7. La pauvre avait chanté tout l'été
9. Elle opéra le loup
10. A la course la tortue fut plus fine que lui
11. Le rat rongea une maille et le libéra
13. L'aigle la traita de babillarde
14. Le lion le traita d'excrément de la terre
17. De lui il est dit : Fit-il pas mieux que de se plaindre ?
18. Ennemi de l'aigle

## Solution du numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	B	B	P	E	S	T	E	N	O	I	R	E			
B	B	E	L	L	E	A			D	O					
C	D	A	P	O	U	R	P	R	E	T					
D	E	N	L	E											
E	P	L	A	C	E	D	U	C	A	R	C	A	N	I	
F	R	H	H	P	O	N									
G	U	R	N	E	R	U	E	D	E	L	O	R	M	E	
H	S					R	O	I	D	T					
I	S	A	M	A	P	I	G	T	J						
J	I	L	E	I	A	N	R	I	E	N					
K	E	G	R	A	N	D	C	H	E	M	I	N	O		
L	N	O	G	T	U	U	P	A	I	N					
M	R	I	E	A	S	I	X	I	L						
N	N	O	R	D				M	E	N	E	R			
O	Z	E	N	S	O	L	C	H	E	R	I	A			